



LES
RENCONTRES
DE LA
**COMMANDE
PUBLIQUE**

**Atelier sur
les obligations
environnementales
dans la commande
publique**

La loi AGEC

- **Obligation d'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées**

- **17 familles de produits concernés :**



vêtements



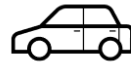
fourniture de bureau



matériel informatique



bâtiments préfabriqués



meublier

- Exemple : Pour le mobilier urbain, 20 % des dépenses annuelles doivent être issues du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage dont 5 % doivent être consacrés à des produits réemployés ou réutilisés.

La loi climat & résilience

À compter du 21 août 2026 : obligation pour les acheteurs de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre.

Les critères environnementaux s'appliqueront à l'ensemble des marchés publics

Actuellement : introduction croissante de critères environnementaux dans les marchés avec une pondération de 10 à 20 % sur la note globale.

Exemples de critères : modalités de livraison, gamme éco-responsable de produits, gestion des emballages et des déchets, politique de développement durable pour le marché etc.

Enjeu : être en mesure en tant que candidat de valoriser son savoir-faire en la matière.

Axe Seine

Encourager le fret fluvial et la logistique décarbonée

- **Objectif :**
Intégrer la voie d'eau dans la commande publique : La Seine est déjà utilisée par plusieurs filières économiques comme le BTP, le transport de terres issus des chantiers et la gestion des déchets.
- **Enjeux :**
Réduire la congestion et la pollution causées par le transport routier
- **Outils :**
Intégrer dans les cahiers des charges de nouveaux critères de notation permettant de favoriser la croissance des flux logistiques sur la voie d'eau

Projets portant sur le réemploi

Projet de réemploi du centre technique des déchets du Havre

- Déconstruction du centre technique des déchets du Havre

Un gisement de ressources : réutilisées, données, vendues



Éléments
modulaires



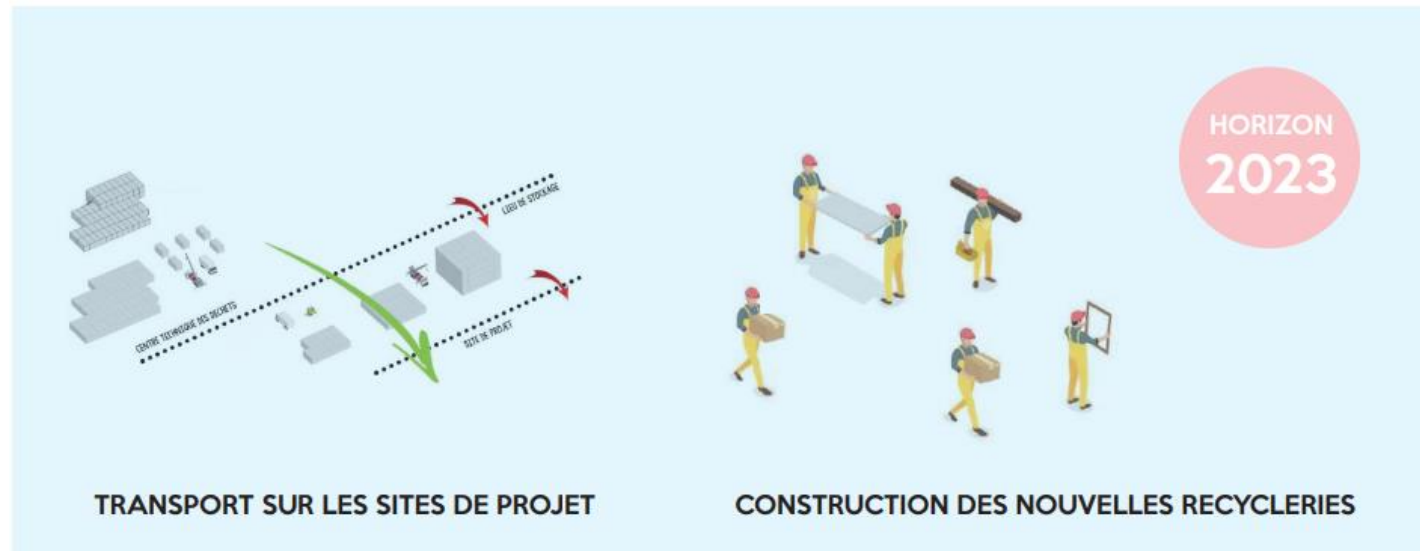
Composants



Équipements

- Construction de nouvelles recycleries sur le territoire du Havre Seine Métropole.

Projet de réemploi du centre technique des déchets du Havre



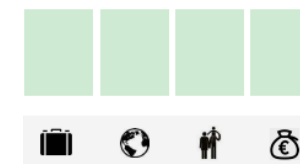
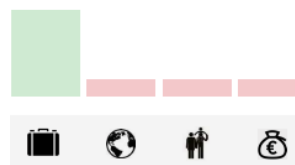
Bénéfices du réemploi

Démolition classique et construction standard neuve : 1 740 K€ TTC

Démolition classique et construction modulaire neuve : 1 297 K€ TTC

Déconstruction soignée et construction modulaire de réemploi : 1 047 K€ TTC

Bâtiment neuf	Plusieurs recycleries en réemploi
Economie locale	
Entreprises de démolition / de construction	Entreprises de démolition / de déconstruction / de construction
Environnement	
Déchets créés en décharge par la démolition et Matériaux fabriqués pour la construction	Réemploi des modulaires Réemploi des composants Peu de déchets créés
Social	
Aucune association engagée	Entreprise de ré-insertion Associations engagées Habitants profitent des associations
Financier	
Prix de la démolition Prix des matériaux en décharge Prix de la construction en neuf	Gain sur les modulaires Gain sur les composants Prix de la dépose soignée Prix de la construction en réemploi





LES
RENCONTRES
DE LA
**COMMANDE
PUBLIQUE**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION